



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Missions dévolues à l'IPC

Question écrite n° 32067

Texte de la question

M. Jacques Cattin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance, sur les missions et les activités dévolues au Centre technique industriel de la plasturgie et des composites (IPC). Créé en 2015, l'IPC est dédié à l'innovation plastique et composite en France. Il développe un programme général de recherche au bénéfice des entreprises du secteur, propose des mesures de formation et assure une veille technologique. En y regardant de plus près, l'IPC procède également au développement de pièces, s'investit fortement dans la rhéologie, développe des essais de moules, mais aussi se substitue régulièrement aux syndicats de la filière dans les activités de conseil et de formation. Bref, l'IPC semble développer des activités concurrentielles avec les industriels du secteur. Considérant les modes de financement du Centre technique industriel de la plasturgie et des composites, il lui demande s'il ne serait pas opportun de redéfinir précisément les missions de l'IPC.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Cattin](#)

Circonscription : Haut-Rhin (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32067

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2020](#), page 5889

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)